

Editorial

D'autres tabous doivent tomber

Gérald Cordonier

Chef de la rubrique Vaud & Régions



L'équipe sociomédicale emmenée par les médecins Matthias Cavassini et Patrick Bodenmann a levé un tabou: pour la première fois en Suisse, des spécialistes sont allés à la rencontre des clients de prostituées pour leur faire passer un test VIH gratuit. Cette étude, conduite à la rue de Genève à Lausanne par le CHUV et la Policlinique médicale universitaire, esquisse un portrait certes très partiel des amateurs de belles de nuit. Mais elle a le mérite de rappeler que le goût pour le sexe tarifé se joue totalement des catégories socioprofessionnelles. Et se pratique sans distinction d'âge. Plus inquiétant: elle révèle que près de la moitié des dépistés avaient, malgré leur engagement dans un couple stable, des comportements à risques sans jamais avoir fait le moindre test du sida. Sans jamais s'inquiéter, non plus, des autres infections qu'ils risquaient de ramener au domicile conjugal. Cette réalité sans équivoque met en lumière les gros tabous qu'il reste encore à briser dans notre société: le dépistage des prostituées elles-mêmes et - au-delà de la question du sida - le manque d'information

«Personne n'a le courage de réclamer un contrôle régulier de l'état de santé des femmes (et des hommes) qui vendent leur corps»

grand public sur la variété des maladies sexuellement transmissibles susceptibles d'entraîner de graves complications. Par peur de stigmatiser encore plus une population déjà très précarisée, personne n'a le courage, en effet, de réclamer un contrôle régulier de l'état de santé des femmes (et des hommes) qui vendent leur corps. Sans présager de chiffres chocs, des données scientifiques diffusées à large échelle pourraient peut-être réussir là où la prévention a échoué. Il ne s'agit pas ici de ficher les contaminés, mais de maîtriser un vrai enjeu de santé publique. Et de rappeler à chacun qu'il est lui-même vecteur potentiel de transmission. Du sida bien sûr, mais aussi de la syphilis, de la gonorrhée, de la chlamydia ou de l'herpès. **Page 19**

Burki Pénurie de carburant en France



Réflexions

Pourquoi la langue française aurait-elle peur des autres?

L'invité

Olivier Meuwly
Organisateur du colloque de Montreux

La promotion du français ne relève-t-elle que de la politique des langues et de l'enseignement? Ne dépend-elle pas aussi du cadre institutionnel des pays où notre langue est pratiquée? C'est ce qu'a voulu démontrer un colloque international organisé à Montreux les 15 et 16 octobre par l'Etat de Vaud, en collaboration avec l'Agence universitaire de la francophonie. Le contexte suisse a été longuement évoqué. La fonction du fédéralisme et de la démocratie directe, comme garanties de la prise en compte des minorités linguistiques, y a été disséquée.

Mais le cas suisse, qu'il a été possible de mieux expliquer, demeure sans doute particulier. Comment dès lors «porter» la langue française, alors qu'il y a autant de francophonies que de pays où est parlé le français, comme langue «originelle», minoritaire ou véhiculaire? C'est là qu'institutions politiques, comme instrument de défense des minorités, et apprentissage des langues se combinent. Fédéralisme et démocratie directe peuvent sans doute la route à une bonne compréhension entre langues d'un pays, et permettent de désamorcer des conflits liés à la langue. Même si ceux-ci sont souvent des prétextes, pour cacher des combats de pouvoir ou économiques, comme en Belgique.

Mais peut-être plus importante encore est la volonté de développer le multilinguisme. Le français ne doit pas avoir peur de cohabiter avec d'autres langues. Le cas algérien montre que le passé colonial a pu être surmonté et que le français, langue qui véhicule encore une réputation d'ouverture, a pu fêter son grand retour,

arme de choix contre l'extrémisme, dont le monolinguisme est le ferment en refusant par définition l'altérité.

Le multilinguisme peut ainsi constituer un chemin menant à un renforcement du français dans le monde. A condition aussi que la France joue son rôle, sache honorer véritablement les écrits francophones, ceux qui se battent pour cette langue, du Liban au Québec, de l'Afrique à l'Europe. Comme la Grande-Bretagne a su honorer ses auteurs nés aux confins de l'empire...

Plusieurs exemples africains, à l'instar du Bénin, montrent ce qu'il faut changer. Comme dans d'autres parties du monde, au Cambodge par exemple, le français y jouit d'une position historique forte, mais cet avantage est galvaudé par un mépris encore trop fort envers les langues locales. D'où un fossé croissant entre élites et population. Il y a là une carte à jouer.

Le français, pour s'épanouir, a certes besoin d'institutions démocratiques, plus ouvertes à la variété des langues sur

«Le multilinguisme peut contribuer à un renforcement du français dans le monde»

un même territoire. Mais les favorise-t-il? Comme l'a rappelé Etienne Barlier, la démocratie ne parle pas forcément français, la langue n'est que le reflet d'une pensée.

S'il ne s'effarouche pas des autres langues, des idiomes locaux comme de l'anglais, mais s'installe comme une langue «intermédiaire» entre elles, et s'adapte à la réalité, le français proposera alors une vraie alternative à l'uniformisation linguistique, en s'affirmant comme le vecteur des valeurs de la tolérance et de la liberté qu'il prétend véhiculer.

Le droit de vote ne doit pas précéder le passeport

L'invité

Pierre-Antoine Hildbrand
conseiller communal PLR, Lausanne

Quiconque a eu l'occasion de décrire la Suisse à l'étranger constate rapidement une certaine perplexité chez son interlocuteur. Quatre langues nationales, vingt-six cantons et demi-cantons dont les frontières ne coïncident pas avec les langues précitées, une histoire marquée par des conflits religieux, un gouvernement fédéral dans lequel cohabitent des partis a priori opposés, et pratiquement tous les trois mois des votations ayant potentiellement pour effet de modifier la Constitution fédérale, parfois même à l'initiative de seuls citoyens. L'identité suisse semble relever du seul patriotisme constitutionnel.

Dans cette mécanique compliquée, le Parti socialiste vaudois et ses alliés souhaitent accorder le droit de vote et d'éligibilité au niveau cantonal à certains étrangers. Ce projet est malheureux à plusieurs égards.

Il feint d'abord de confondre le droit de vote communal et le droit de vote cantonal. La Constitution vaudoise de 2003 accorde certes le droit de vote communal aux étrangers s'ils remplissent certaines conditions. Mais la participation aux affaires locales n'est pas de la même nature que le fait de se prononcer sur des règles générales et abstraites telles que les lois cantonales.

Ensuite, présenter le droit de vote cantonal comme un pas vers l'intégration et la citoyenneté suisse relève de l'aveuglement ou de la supercherie. On est Suisse parce que l'on est Vaudois! Faire des principales attributions des citoyens vaudois un pas vers la citoyenneté suisse abaisse le canton et

le réduit à une subdivision administrative. L'initiative, si elle était acceptée, créerait enfin une catégorie d'étrangers disposant de certains avantages qui devraient être liés intrinsèquement à la naturalisation. Ils n'assureraient pourtant pas en contrepartie les devoirs qui en découlent. Cette inégalité, curieusement, ne semble pas troubler la gauche et l'extrême gauche. Pis, le projet a pour conséquence d'affaiblir l'attrait de la naturalisation, qui devrait être un objectif.

Au fond, l'exercice des droits politiques consacre la reconnaissance définitive de l'intégration. Une personne dotée de ces droits est même légitimée à les remettre en cause. C'est le pendant indissoluble de la nationalité. Jouer avec ces notions présente des risques de confusion, et sape la confiance du corps électoral dans les institutions. La catégorisation promue par l'initiative favorise également des replis communautaristes.

«Avec leur initiative, le Parti socialiste vaudois et ses alliés mettent la charrue avant les bœufs»

L'initiative de la gauche recourt à des artifices administratifs pour créer des liens sociaux. C'est mettre la charrue avant les bœufs. La vraie démarche consiste d'abord à intégrer, puis à soutenir les démarches volontaires de naturalisation. A moyen terme, c'est la meilleure garantie de la concorde civile.

Pour toutes ces raisons, il convient de s'opposer fermement et sereinement à l'initiative des socialistes et de leurs alliés visant à donner le droit de vote cantonal aux étrangers.